

E-184



VOL. I.

DIMANCHE 11 DECEMBRE 1892.

No 2.

PAR AN
\$2.50

LE NUMERO
5 Cts

L. N. GADIEUX DE COURVILLE & CIE,

PROPRIETAIRES-ÉDITEURS

388, Rue Berri - - - - - MONTREAL.

COLLABORATEURS :

Au Pays : MM. Louis FRÉCHETTE; FAUCHER DE ST-MAURICE; Charles LABELLE; Rodolphe LEMIEUX; Dr Eugène DICK; Denis RUTHBAN; Dr Rodolphe CHEVRIER; Chs. A. GAUVREAU; Wilfrid POITRAS; Louis TESSON; Médéric LANCTOT; Chs. VALEUR; J. G. BOISSONNEAULT; Germain BEAULIEU; E. Z. MASSICOTTE; Albert FERLAND; Hector GARNEAU; Chs. A. WILSON; Auguste BOURBEAU; Arthur MARCOTTE; Hilaire PAQUET; Augustin LELLIS; FRID-OLIN; ADHEMAR; WILFRID; Simon BOLIVAR; JOCELYN; PEDRO; Melles GENEVIEVE; GILBERTE, *Directeur de la Rédaction :* JEHAN DU TAILLIS.

A l'Étranger : Melles Jeanne HEILMANN (JEAN RIVAL); Miss E. EHRTONE. — MM. Léon DE LA MORINERIE et FRANTZ, de Paris; Frédéric LEVY, Réd. à l'*Echo d'Alais*; J. B. CHATRIAN, avocat et publiciste à Bruxelles (Belgique).

SOMMAIRE : L'indépendance du Canada : Un discours (Rodolphe Lemieux.)—Petit Poème en Prose; Ave Maria, Symphonie en Blanc Majeur (Jean Rival.)—Novembre : (Faucher de St-Maurice.)—A la Bonne Franquette : (Pierre et Jacques.)—Feuilleton : Le Médecin des pauvres (Xavier de Montépin.)—Le Crime des Bruyères : Roman Inédit (Jean Rival.)

L'ECRIN LITTERAIRE

JOURNAL DU FOYER.

VOL. I

DIMANCHE 11 DECEMBRE 1892.

No 2.

L'INDEPENDANCE DU CANADA.

UN DISCOURS

“ Lundi, 28 le novembre dernier, sous l'immense pavillon du Parc Sohmer, bondé d'une foule de six à sept mille auditeurs, avait lieu une importante discussion bien que encore tout-à-fait théorique, conduite par des avocats distingués, devant une assistance religieusement attentive et intéressée. Il s'agissait de déterminer quelle orientation il convient de donner à sa politique et ses aspirations pour assurer à notre cher pays du Canada le plus riche et glorieux avenir. Quatre systèmes politiques étaient en présence, chacun ayant pour le soutenir un zélé et habile défenseur ; chacun comptant parmi nous un nombre plus ou moins grand de partisans.

“ Notre système actuel de Confédération canadienne fut défendu, avec talent et conviction, par M. l'avocat T. Cardinal ; M. Arch. McGown prôna celui de la Fédération Impériale ; celui de l'Annexion aux Etats-Unis, fut désigné comme le meilleur par M. Myers, avocat de Toronto ; et notre brillant collaborateur, enfin, M. Rodolphe Lemieux, avocat, développa avec le brio et la chaleur que le public français de Montréal se plaît à applaudir en lui, la grande et noble idée de l'Indépendance nationale, la plus sympathique à cette immense assemblée, qui le prouva bien, à la fin, par un vote de trois cents voix de majorité sur les trois autres systèmes réunis.

“ Le discours de notre confrère et ami parle de lui-même et fera honneur à “L'ECRIN LITTERAIRE” où il apparaît comme la première contribution de ce correspondant estimé, qui a bien voulu nous promettre son concours actif.

“ Nous nous plaçons à le reproduire tout simplement, tel que l'a publié, dans son intégrité, le journal quotidien “L'Electeur.”

Mesdames,

Messieurs,

L'histoire des hommes, a-t-on dit quelque part, est le plus souvent celle de leurs passions et de leurs erreurs. L'histoire des nations, je ne crains pas de l'affirmer hautement, est le plus souvent celle de leurs révolutions et de leurs évolutions. VITA IN MOTU ont dit les philosophes, la vie réside dans le mouvement, et cet axiome est d'application constante. Si l'on étudie la

nature même dans ses plus intimes secrets, l'on constate qu'elle n'est après tout qu'une longue série de transformations et de changements. Le flambeau de la civilisation, après avoir brillé en Orient, s'est éteint pour se rallumer en Occident. Poussée par une main invisible mais puissante, la civilisation devait inévitablement suivre la marche du soleil.

Tout ceci pour dire, mesdames et messieurs, que les nations doivent aussi subir des changements et des transformations. C'est là la loi de la nature, et cette loi s'impose toujours, bon gré mal gré.

Bien qu'elles soient hétérogènes par leurs origines, leurs langues, leurs habitudes et leurs croyances, les différentes races qui habitent notre beau pays du Canada forment une nation et un peuple. Les vastes territoires qui composent notre pays sont devenus la propriété de deux maîtres, par droit de découverte et par droit de cession, mais la nation canadienne, depuis le premier gouverneur français jusqu'à Lord Stanley de Preston, n'a connu qu'un seul régime, le régime colonial. Je viens demander à l'immense assemblée de ce soir, s'il n'est pas un autre régime, plus en harmonie avec nos intérêts et nos aspirations. Quant à moi, je le dis avec orgueil, croyant être l'écho de la majorité de mes concitoyens, je m'incris sans hésitation en faveur de l'indépendance du Canada.

Mesdames et Messieurs, si j'aspire à l'indépendance de mon pays, si je réclame une liberté complète pour le peuple auquel j'appartiens, ça n'est pas seulement pour satisfaire un sentimentalisme vain ou pour caresser un rêve idéal, mais c'est parce que je vois aussi dans cet état politique la sauvegarde de nos intérêts les plus chers. On me dira peut-être que je manque de loyauté envers le drapeau britannique et la couronne d'Angleterre. A cela, je réponds qu'il ne faut plus se nourrir de mots mais d'idées. J'aime l'Angleterre et ses institutions séculaires. C'est un noble pays dont l'histoire est féconde en hauts faits, mais ma loyauté consiste à être Canadien d'abord. Les intérêts de mon pays me sont plus chers que ceux de tout autre pays.

Je ne crois pas qu'il y ait sous le soleil de meilleur Anglais que M. Gladstone. Cependant, dès 1870, il prévoyait déjà la séparation du Canada de l'empire. Il parlait des Etats-Unis comme “d'un pays où l'énergie humaine poussée à sa dernière puissance tend “sans relâche à s'étendre sur tout le continent.” Plus

tard il qualifiait l'idée d'une représentation des colonies au parlement impérial de "lubie de visionnaires," et il ajoutait : "Nous ne pouvons supprimer les innombrables lieues d'océan qui roulent entre eux et nous." Longtemps avant lui, lord Chatham avait dit : "L'Angleterre ne recommencera plus une guerre d'Amérique."

J'ai souvent examiné la carte d'Amérique, et, chose étrange, le Canada est la seule colonie sommeillant encore à l'ombre d'un trône exotique. Pourquoi cette anomalie ? On prétend que nous ne sommes pas mûrs pour l'Indépendance, parce que notre population n'est pas assez forte. C'est là en vérité un bien pauvre argument, car le nouveau monde, en y exceptant toutefois le Canada, compte dix-sept républiques, dont trois seulement, les Etats-Unis, le Brésil et le Mexique ont une population qui excède celle de notre pays. Le Canada avec ses cinq millions d'âmes serait encore plus considérable que les quatorze républiques espagnoles qui se sont affranchies du lien qui les unissait aux monarchies européennes.

Avant de dire ce que nous gagnerions par l'Indépendance, je veux savoir quels avantages nous offre le lien britannique. On nous dit que nous faisons partie intégrante de l'empire et que nous jouissons de tous les privilèges de sujet anglais. Je nie cela, car tant que nous ne serons pas représentés à Westminster, nous serons toujours des "colonists," c'est-à-dire les sujets des sujets de Sa Majesté.

Avons-nous jamais reçu un seul centin de la mère-patrie ? Non, mais au contraire, c'est nous qui payons les gouverneurs et les généraux qu'elle nous envoie. Mais on dit : "L'Angleterre est tenue de protéger le Canada contre l'ennemi." Si cela était vrai, cela confirmerait l'opinion, hélas ! trop répandue que nous sommes un pays en tutelle. Mais comme question de fait, cette protection n'existe pas, puisque l'Angleterre n'a jamais voulu nous rembourser de nos dépenses, après l'invasion fénienne. Comme le disait avec beaucoup d'esprit sir Ch. Dilke : "Nous défendons les colonies en temps de paix : en temps de guerre, elles se défendent comme elles peuvent."

Au point de vue du commerce, quel intérêt avons-nous à maintenir le lien britannique ? Demandez-le aux délégués canadiens qui ont pris part au congrès tenu à Londres, le printemps dernier. Les colonies demandaient un tarif différentiel en leur faveur. On leur a poliment répondu que l'argent ne connaissait ni faveur ni amitié et que les colonies ne seraient pas traitées autrement que les autres nations. Le commerce, les affaires sont comme les capitaux : ils n'ont pas d'âme.

Personne ne le niera, notre état colonial a paralysé notre commerce et tué nos industries. Aussi longtemps que subsistera le lien britannique, nous n'aurons pas même le droit de faire nos traités de commerce, et

l'Angleterre refuse de nous faire participer aux siens. Si parfois elle nous fait participer à ses traités, c'est pour nous sacrifier, comme cela est arrivé lors du traité de Washington. On s'en rappelle, l'Angleterre ayant à apaiser certaines difficultés avec les Etats-Unis, une commission d'arbitrage fut nommée. Les Etats-Unis prétendaient que l'Angleterre avait laissé construire dans ses ports des corsaires confédérés qui auraient ruiné sa marine marchande. On demandait une indemnité. L'Angleterre fit payer ses dettes par le Canada et le traité de Washington céda aux Etats-Unis la libre navigation du St-Laurent et l'usage de nos pêcheries.

L'honorable M. Blake parlant en faveur de l'Indépendance, en 1882, disait : "Il faut mettre fin au système qui nous oblige de passer par le bureau colonial de Londres pour faire nos traités de commerce. On a parlé d'un tel traité avec la France ? Où en sommes-nous ? Les négociations ont été paralysées par les intérêts compliqués de la diplomatie. On peut dire la même chose du traité avec l'Espagne. Nous avons construit des châteaux en Espagne, et sous le souffle d'intérêts opposés aux nôtres, ils ont croulé ! Qu'avons-nous besoin du bureau colonial pour résoudre ces questions ? Qu'en avons-nous retiré par le passé ? Tout ce qui s'y rattache a été une longue chaîne d'erreurs, de folies et de concessions."

Les chaînes qui nous retiennent à l'Angleterre sont des chaînes dorées, dit-on, mais elle n'en sont pas moins des chaînes qu'aucun peuple ayant au cœur le sentiment de la liberté ne voudrait porter un seul instant. Le lien colonial, c'est la tutelle de l'Angleterre pour toujours. C'est le tombeau de toutes nos aspirations nationales.

Le citoyen anglais le plus humble a tous les droits et privilèges de l'homme libre. Le colon, au contraire, fut-il le premier ministre d'une colonie, n'a pas de voix dans le gouvernement de l'empire, dans les graves questions de paix et de guerre, de commerce, de finance et d'industrie.

Mesdames et messieurs, j'ai exposé brièvement ce que nous a valu le lien britannique, et en présence des faits que je vous ai cités, je crois qu'il est temps plus que jamais que nous commençons à pratiquer la loyauté, non au profit d'une couronne étrangère mais à notre propre avantage. Le temps est venu de réaliser le fait que nous sommes 5,000,000 d'habitants, prêts à assumer notre part de droits nationaux sur ce continent d'Amérique. Aucune possession anglaise n'est plus digne que le Canada de proclamer son indépendance. Tout nous justifie de prendre une nouvelle position, et de chercher de nouvelles destinées. Nous possédons un vaste territoire, presque une moitié du continent. La Providence a donné des proportions grandioses à notre pays. Des montagnes aux flancs boisés, des forêts immenses aux arbres gigantesques,

des plaines sans fin, des lacs aussi vastes que des mers et d'une limpidité extraordinaire, un fleuve incomparable, des rivières majestueuses et des chutes sans rivales. Le climat est salubre et le sol est fertile. La population est intelligente, forte et laborieuse. Pourquoi resterions-nous en arrière dans la marche des peuples? Refuser l'Indépendance, c'est admettre implicitement que nous sommes dépourvus de patriotisme. C'est dire que nous manquons de confiance en nous-mêmes.

Voyons quels seraient les avantages du nouveau régime?

L'indépendance dissipera les préjugés existants et consolidera l'union des provinces, elle créera un esprit véritablement national.

L'indépendance ouvrira de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie, car alors nous ferons nous-mêmes nos traités de commerce.

L'indépendance mettra fin au fléau de l'immigration, car alors l'armée et la marine seront de nouvelles carrières ouvertes à la jeunesse.

L'indépendance augmentera la population, car l'immigrant se dirige de préférence dans un pays libre plutôt que vers les colonies.

L'indépendance nous mettra en rapport avec l'univers entier par notre corps diplomatique et nos agences consulaires.

L'indépendance nous assurera la réciprocité de commerce avec la république voisine. Les relations sociales seraient rendues plus faciles. Les capitaux américains afflueraient alors sans obstacle sur le territoire canadien, pour développer ses industries et en faire les rivales de celles des États-Unis.

Le souffle vivifiant de l'Indépendance peut seul opérer des miracles; lui seul peut ressusciter nos industries mourantes, notre commerce ruiné, notre agriculture aux abois.

Maître de ses destinées, le Canada serait respecté et cesserait d'être une simple expression géographique.

A ceux qui disent que nous sommes trop jeunes pour devenir une nation indépendante, je réponds: "Voyez ce qu'ont fait les Américains depuis leur "émancipation."

Il y a un siècle à peine, les colonies de la Nouvelle-Angleterre se trouvaient absolument dans la pénible position où nous sommes aujourd'hui. Placées sous la tutelle de l'Angleterre, elles se voyaient exclues du monde civilisé. La gêne était générale, le commerce paralysé et les manufactures dans l'impossibilité de lutter avec avantage contre les importations étrangères. Les colonies de la Nouvelle-Angleterre traînaient donc péniblement leur chaîne, lorsqu'enfin des hommes d'action, sans distinction de parti, résolurent de briser le lien colonial, et de donner à leur pays l'indépendance, qui seule pouvait faire sa prospérité. Une guerre terrible s'ensuivit et le drapeau des États-Unis sortit de la lutte criblé de balles anglaises et couvert

de gloire. Voyez quels ont été les fruits de l'indépendance pour nos voisins. Quelle puissance, quelles richesses, quelle activité fiévreuse, quel développement, quel progrès agricole, commercial, manufacturier, quel génie dans ce jeune colosse qui, dans un siècle, a dépassé la taille de ses aînés, et chaque jour grandit encore, à l'étonnement, à l'admiration, même à la stupéfaction des autres peuples.

Nous sommes trop jeunes! mais ne sommes-nous pas aussi vieux que nos voisins? Des économistes éminents déclarent tous les jours que notre constitution est plus forte que la leur. Le parlement du Canada est l'image fidèle du parlement anglais, et nous jouissons du gouvernement responsable dans toute sa plénitude. Ici, comme en Angleterre, le vœu de la majorité du peuple régulièrement exprimé dans la branche populaire de la législature est la loi suprême. Lord Dufferin disait lui-même, il n'y pas longtemps, que pas un peuple n'avait mieux compris le jeu des institutions anglaises que le peuple canadien, et il ajoutait que le parlementarisme avait atteint son apogée au Canada. Quelle est la colonie qui a fourni des hommes publics d'une plus grande valeur que les McDonald, les Cartier, les Mackenzie et les Dorion? Quel est le peuple qui a produit une plus belle pléiade que les Thompson, les Laurier, les Chapleau et les Mercier? C'est un Canadien, Edward Blake, qui héritera bientôt du sceptre de Parnell.

Oui, mesdames et messieurs, nous sommes murs pour l'Indépendance. Des opportunistes nous disent qu'il ne faut pas trop se hâter. Messieurs, l'opportunisme a existé dans tous pays, dans tous les temps. Il y a quelques années on a voulu abolir l'esclavage aux États-Unis. Pour les opportunistes le temps n'était pas encore arrivé et ne serait probablement jamais arrivé si le président Lincoln n'avait précipité les événements et aboli l'esclavage. De même en est-il pour l'Indépendance. Les opportunistes mettront toujours des entraves à son accomplissement, si des hommes d'initiative n'accomplissent pas l'œuvre de briser le lien colonial. Il ne faut s'effrayer ni du nom ni de la chose. Il suffit d'agir avec courage et fermeté. Il y avait autrefois, au sud de l'Afrique, un cap appelé le Cap des Tempêtes. Les marins n'osaient pas affronter la mer à cet endroit. Un célèbre navigateur, Vasco de Gama, doubla le cap, qui prit désormais le nom de Cap de Bonne Espérance.

Lorsque nous aurons proclamé notre indépendance, nous pourrons aspirer à jouer ici en Amérique le rôle glorieux que la France et l'Angleterre ont joué de l'autre côté des mers. A nous appartient la noble mission de continuer sur le sol vierge du nouveau monde l'apre et immortel sillon creusé par ces deux fières nations, sur le sol historique de l'Europe. Nos concitoyens d'origine anglaise auront apporté avec eux des rives de la Tamise cet esprit pratique, ce sens des

affaires et ce génie commercial qui les placera toujours incontestablement à la tête du commerce, de la finance et de l'industrie. Nous, d'origine française, nous conserverons ce dépôt sacré que nous légua la France,

*"... notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers.
" Ferma son aile blanche et repassa les mers."*

Nous ne perdrons jamais, dis-je ce goût des beaux arts et des belles lettres, ce parler vif, franc et sobre, ce style harmonieux et musical, cette langue pure et sonore, cette fleur de l'urbanité exquise, et pour tout dire en un mot, cette soif de l'idéal qui est comme le complément nécessaire du caractère celtique.

Anglais et Français nous rivaliserons encore, mais cette fois sur un terrain où le pied sera sûr, la main franche et où le cœur ne subira ni faiblesse ni honte : j'ai nommé la République canadienne.

Mesdames, je réclame en ce moment vos suffrages pour une cause qui doit vous être chère. L'indépendance ne triomphera pas sans vous. Un grand écrivain l'a dit ; "Quand Dieu veut embraser le monde d'une grande idée, il l'allume dans le cœur d'une femme." Comme les femmes de Rome, qui au déclin de la république agitaient le monde du mouvement de leur cœur, soyez l'inspiration du mouvement qui se prépare. Que votre âme altérée de dévouement ne s'effraie pas de cette révolution pacifique. Si nous désirons quitter le toit paternel, c'est que nous avons atteint l'âge de majorité et que nous voulons suivre l'universelle loi.

*" Lorsque le jeune aiglon, voyant partir sa mère,
" En la suivant des yeux s'approche au bord du nid :
" Qui donc lui dit alors qu'il peut quitter la terre
" Et sauter dans le ciel déployé devant lui ?
" Qui donc lui parle bas, l'encourage et l'appelle ?
" Il n'a jamais ouvert sa serre ni son aile.
" Il sait qu'il est aiglon, le vent passe.... il le suit."*

Quant à moi, mesdames et messieurs, j'espère vivre assez longtemps pour voir poindre l'aurore du jour où nous donnerons au monde le spectacle d'un peuple uni, fort et vigoureux, d'un peuple doué d'une figure et d'une physionomie spéciales, gardien jaloux de riches traditions nationales, et remarquable par sa culture intellectuelle, où nous donnerons au monde ce spectacle d'un pays aux horizons illimités, régi par une constitution sage, généreuse et libérale, qui insensiblement, sans chocs et sans heurts, l'aura fait graviter dans une marche solennelle vers les dernières étapes de l'émancipation politique.

Si cette espérance se réalise, mesdames et messieurs, ce jour-là l'univers étonné, ébloui, sera témoin du complet épanouissement de notre vie nationale.

RODOLPHE LEMIEUX.

—(O)—

PENSÉES ET MAXIMES :—La fortune n'est pas dans ce qu'on gagne, mais dans ce qu'on sait conserver.

Quiconque n'a jamais été pieux, ne sera jamais vraiment poète.—JOURBERT.

PETIT POÈME EN PROSE

AVE MARIA

SYMPHONIE EN BLANC MAJEUR

Le jardin était tout fleuri de lys blancs, tels qu'en tiennent entre leurs doigts les chérubins. Les grands lys, blancs s'inclinaient au souffle du soir, avec de longs et souples balancements : dans l'air, comme un arôme d'encens flottait leur suave parfum.

Il y avait des roses blanches aussi de blanches, hyacinthes, de blancs lilas et des pavots blancs.

Et Marie, lentement, dans sa robe blanche, cheminait dans le jardin, vivante fleur entre les fleurs blanches.

Elle filait tout en marchant, rêvait tout en filant. Elle suivait des yeux, là-bas, au tournant du sentier, une forme vague qui s'éloignait.

Chaque jour, ainsi, à l'heure où les jeunes hommes rejoignent la bien-aimée, Joseph, quittant son labeur, se reposait un instant, à côté de Marie, au bord du puits où venaient boire les troupeaux. Il parlait de son humble travail, du bonheur, si prochain, qu'il goûterait auprès de Marie, auquel il songeait sans trêve pendant les longues heures, penché sur l'établi de charpentier, tandis qu'à ses pieds tombaient les fins copeaux roulés en spirale, et que son rêve heureux faisait monter à ses lèvres de joyeuses chansons.

Et Marie souriait en l'écoutant, d'un tendre et doux sourire. Elle tournait distraitemment sa quenouille entre ses doigts, mais ses doigts peu à peu se ralentissaient, cessaient de filer ; la brise du soir, en se jouant, emportait des brins légers de chanvre, les dispersait dans l'air, et pareils soudain à des fils de soie, ils s'envolaient lentement, lentement, au hasard, dans l'infini bleu...

Maintenant, Joseph était parti, et Marie demeurait seule dans le jardinet blanc.

La nuit tombait, comme un grand voile gris, noyant d'ombre toutes ces blancheurs. La vierge allait devant elle, émue, le cœur plein des tendres choses qu'il lui avait murmurées, à l'ombre des magnolias, et elle songeait, elle aussi, avec un ravissement mêlé de crainte, au bonheur si prochain.

La nuit tombait. Pourtant, tout-à-coup, une immense clarté se fit, si subite, si éblouissante, que Marie, avec un cri d'effroi, cacha son visage dans ses mains.

Une voix très-douce, harmonieuse ainsi que le son d'une harpe, se fit entendre.

—Ne crains point, disait cette voix.

Alors Marie, tremblante encore, releva la tête et regarda. Voici, une resplendissante lumière inondait le jardin, une lumière à la fois éclatante et douce, à reflets d'azur, telle que jamais elle n'en avait vu de pareille. Dans le ciel irradié, un vol de blanches colombes tournoyait avec un bruit d'ailes soyeuses, tandis qu'une musique étrange et suave descendait on ne sa-

vait d'où. Devant elle, un jeune homme se tenait, en vêtements plus brillants que la neige, une immense palme d'or à la main.

—Ne crains point, répéta-t-il, de cette voix merveilleuse comme un chant divin, et toute vibrante d'allégresse. Je te salue Marie, pleine de grâce, car tu es bénie entre toutes les femmes ! Voici, un saint mystère se prépare ; un enfant naîtra de toi, qui sera appelé le Fils de Dieu. Je te salue, Marie, pleine de grâce, et tous les peuples à jamais te proclameront bienheureuse !

La musique céleste se fit plus proche et plus exquise encore ; le vol de blanches colombes aux ailes soyeuses frôla, avec des caresses, le front de la vierge, tandis que le jeune homme abaissait devant elle sa palme d'or.

Marie, défaillante, regardait, écoutait, ne comprenait pas le miracle qui l'environnait.

Et soudain, il lui sembla que des voix mystérieuses s'élevaient de toutes parts, qu'un hymne triomphal montait autour d'elle, sortant de la nue, de la terre, des arbres, des fleurs.

Les grands lys blancs s'inclinaient plus bas, avec de longs et souples balancements ; dans l'air, comme un arôme d'encens, flottait leur suave parfum, et de leurs pétales blancs s'échappaient, en un souffle léger, ces mots répétés sans cesse : Ave Maria !

Et les roses blanches, les blanches hyacinthes, les blancs lilas et les pavots blancs, penchés et prosternés autour d'elle, murmuraient avec ferveur : Ave, ave Maria !

JEAN RIVAL.

—:(O):—

NOVEMBRE.

*Novembre étend sur nos campagnes.
Son manteau chargé de frimas
Et sur le flanc de nos montagnes
L'orme blanchit sous le verglas.
Soyez rêveuses, jeunes filles
Ce mois vous dit où vous courez :
Regardez ces vertes charmillas,
Elles passent vous passerez.*

*Là bas dans les bois, pas une aile.
N'abrite les doux nids d'oiseaux ;
L'on ne voit plus que la sarcelle
Errante encor sous les roseaux.
Bientôt elle aussi du grand fleuve
Quittera les talus glacés :
Comme elle, enfants, aux jours d'épreuve
Vous aussi vous nous quitterez.*

*A grains serrés tombe la neige :
Au loin siffle le vent du nord :
Voyez là-bas, un long cortège
Chemine vers le champ de mort.
Vieillards qui marchez vers la tombe
Courbés sur vos bâtons ferrés
Recueillez-vous, la feuille tombe,
Le gazon meurt et vous mourrez.*

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

A LA BONNE FRANQUETTE.

Sachant toutes les difficultés qu'éprouve à ses débuts une œuvre de la nature de celle que nous venons d'inaugurer en créant avec notre modeste "ECRIN LITTÉRAIRE," un nouvel organe à la littérature nationale, un moyen facile et populaire de se contenter à l'irrésistible besoin qu'éprouvent de connaître et instruire, les masses, à présent, nos bienveillants lecteurs et clients ne nous tiendront pas trop mauvais d'une première déféction. Elle a été inévitable et nous de n'avons plus qu'à en demander pardon ; c'est que nous nous soyons vus forcés de les laisser jeûner toute une longue quinzaine du second numéro de "L'ECRIN LITTÉRAIRE". Assurés de leur indulgence, et confiants dans l'avenir, nous osons leur promettre, de toute la force de notre bonne volonté, que de mécompte se sera produit une fois pour toutes.

* * *

Par un redoublement d'activité et d'intérêt imprimé à notre journal, nous allons essayer de payer l'indulgence dont nous aurons ainsi bénéficié. La présente livraison de "L'ECRIN LITTÉRAIRE" sera assurément estimée en progrès sur notre livraison-prospectus. Et cela, sinon tout-à-fait pour le nombre des articles où nous nous efforçons, à chaque fois, de joindre l'instructif à l'amusant, du moins à cause du magnifique roman-feuilleton dont nous commençons aujourd'hui la publication simultanément avec LE CRIME DES BRUYERES, tel que promis.

Qui ne connaît Xavier de Montépin, comme romancier feuilletoniste et son merveilleux talent de conteur dramatique, qui empoigne le lecteur dès le début pour le conduire jusqu'à la fin dans des tranches continuelles et des alternatives de joie et de douleur, qui le charment à la fois et le passionnent, et après avoir ravi son esprit, lorsqu'il sait lire, laissent son cœur meilleur. Eh ! bien nous avons choisi dans les ouvrages nombreux du maître, une perle littéraire, le fameux roman : "LE MEDECIN DES PAUVRES," dont tout le monde a parlé ou entendu parler comme d'un chef d'œuvre. Assainie, rendue présentable à tous, c'est cette émouvante et charmeresse histoire où l'amour, le dévouement, la valeur militaire, inspirent à l'auteur les plus exquises pages, que nous venons offrir à déguster aux lecteurs de "L'ECRIN."

Qu'ils en fassent bien vite leurs délices, nous n'en doutons pas, et nous nous promettons même que, pour mille qui auront lu les premières pages que nous publions aujourd'hui dix mille voudront lire celles de prochain numéro.

* * *

CONFIDENCES A NOS LECTEURS

Notre distingué correspondant, M. Faucher de Saint-Maurice nous adresse, manuscrite, pour les débuts de sa collaboration une jolie pièce de sa composition,

qu'il qualifie de poésie de jeunesse, mais que nous ne sommes pas moins heureux de publier en bon lieu. Ceux qui la liront, en effet, verront comme cette fraîche inspiration est digne d'admiration et force la sympathie.

Mille remerciements; mais comme notre excellent ami et confrère nous promet du neuf pour bientôt, nous osons ajouter que c'est là justement ce que nous souhaitons fort, avec tous nos lecteurs.

* * *

D'avoir à entrer en lice pour batailler dès notre seconde livraison, cela répuge pas mal à nos goûts et à nos dispositions pacifiques. Mais, franchement lorsqu'on respecte la noble profession du journalisme, et qu'on a à cœur de la voir respecter, nous ne croyons pas qu'il soit moralement permis d'entrer dans la lâche conspiration du silence, de se laisser compromettre en acceptant tacitement la responsabilité solidaire d'incongruités aussi monstrueuses qui en pondent parfois dans des colonnes de publicité, pas assez consciencieusement contrôlées, certains spadassins de l'écrivoire.

Qu'il y en ait, chez nous, de ses oseurs sans vergogne, qui ne doutent de rien, il nous est pénible de le constater. Et nous protestons, de toute la force de la conscience honnête et de la dignité littéraire contre de petits bouts de propositions, aussi malveillants qu'insipides, relevés dans le dernier "Carnet" du journal "La Fortune"—auquel confrère nous conseillerions modestement, du reste, d'être plus circonspect pour surveiller son dresseur de "carnets," s'il tient à se faire une réputation sérieuse et saine.

Voilà un individu, en effet, qui prétend se faire passer pour bon catholique et qui fait imprimer en toutes lettres, que : "La suite des temps, éclairée par le progrès, montra que "le Pape avait tort" et que Galilée avait raison"—Et encore que : "C'est une preuve évidente que les hommes, "quels qu'ils soient" ne sont point infaillible. C'est nous qui soulignons.

L'ignorance d'un particulier qui se mêle de faire dans les gazettes ne saurait aller jusqu'à ne pas connaître que : "le pape condamnant les propositions prématurées de Galilée ne parlait pas EX-CATHEDRA, c'est à-dire au nom de l'Eglise et sous l'inspiration de l'Esprit Saint;" non plus que : "l'infailibilité de "l'homme" qui est le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre "LE CŒUR qu'il parle" EX-CATHEDRA est un dogme de notre foi catholique.

Donc, il y a eu mauvaise foi, au premier chef. La mauvaise foi, surtout en journalisme, mérite d'être ignominieusement flétrie. Et c'est ce que nous avons voulu faire, sans peur et sans reproche.

PIERRE ET JACQUES.

—:(O):—

Feuillet détaché d'album :

L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt les choses qu'il sait, de la bouche de celui qui les ignore.
MME DE NECKER.

Adresser toute correspondance concernant la rédaction ;

LE DIRECTEUR DE LA REDACTION à l'Ecrin Littéraire,
1717, rue Notre-Dame, 1717,
(au Cercle Ville-Marie,) MONTRÉAL.

Pour ce qui concerne l'administration du journal, s'adresser au No
388, rue Borri.

—:(O):—

— LE —

MEDECIN DES PAUVRES

— PAR —

XAVIER DE MONTEPIN

PROLOGUE

LA NUIT DU 17 JANVIER

I

PIERRE PROST

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien remonter avec nous de plus de deux siècles et demi dans le passé ce qui nous reportera vers le commencement du dix-septième siècle,—et nous leur demandons de nous accompagner dans cette vieille province de Franche-Comté, qui, depuis Charles-Quint, appartenait à l'Espagne.

En l'an 1620, une demeure modeste, moitié maison, moitié chalet, s'élevait à l'entrée d'un vallon boisé, à deux ou trois portées de mousquet de l'endroit où commence la déclivité de cette colline sur laquelle se dissiminent encore aujourd'hui les chaumières du hameau de Long-chaumois.

Cette maisonnette, plus vaste que les huttes voisines ne se composait cependant que d'un rez-de-chaussé formant deux pièces.

Le grenier se trouvait immédiatement au-dessus de ces pièces.

Autour de la maison s'étendait un enclos planté d'arbres fruitiers d'une médiocre venue, et dont une clôture de houx défendait l'approche au bétail et aux maraudeurs.—Une porte à claire-voie, ou plutôt une barrière mobile, se fermant avec un système de chevilles tout à la fois très incomplet et très compliqué, donnait accès dans la basse cour, car on y voyait quelques poules y picorer çà et là : une chèvre attachée au tronc d'un poirier par une corde lâche, y tendait l'herbe touffue, de manière à former autour de l'arbre un cercle dépouillé aussi parfaitement régulier que s'il eût été tracé par les deux branches d'un grand compas.

Ce rustique logis était la demeure d'un homme qui jouissait à Long-chaumois, et dans tous les villages des alentours, à trois ou quatre lieues à la ronde, d'une estime et d'une popularité parfaitement méritées.

Cet homme, fils de simples cultivateurs et presque paysan lui-même, se nommait Pierre Prost.

Il n'était pas riche, tant s'en fallait ; mais, outre sa maisonnette, il possédait quelques champs dont le produit lui permettait de vivre sans demander au travail manuel son pain de chaque jour.

Pierre Prost appartenait à la grande famille de ces hommes marqués au front d'un sceau divin et de qui l'on peut dire, au jour de leur mort :—“ Ils ont passé sur la terre en faisant du bien, quelle que soit d'ailleurs la position sociale dans laquelle le hasard ou la Providence les ait fait naître.

Faire du bien ! . . telle avait été, en effet, la constante préoccupation de Pierre Prost dès sa jeunesse, et il n'était presque qu'un enfant encore que déjà il se demandait de quelle façon il pourrait s'y prendre pour être sans cesse utile à ceux qui l'entouraient et à l'aide desquels l'extrême médiocrité de ses ressources ne lui permettrait point de venir d'une certaine façon.

Pieux, et même un peu exalté dans ses croyances, comme le sont généralement les paysans des montagnes, vivant loin des villes et du contact du monde—(comme ils l'étaient surtout à cet époque,)—Pierre Prost songea d'abord à se faire prêtre.

Mais il y avait en lui je ne sais quels vagues instincts d'indépendance que la rigidité de la discipline ecclésiastique épouvantait.—Le jeune montagnard renonça donc à devenir le médecin de l'âme et résolut de se faire le médecin du corps.

A dix-huit ans, et sachant seulement lire et écrire, il s'en alla à Dôle pour y étudier.—Dôle, aujourd'hui pauvre petite sous-préfecture fort modeste et presque ignorée, possédait alors une très-réelle et très-sérieuse importance.—Cette ville était le chef-lieu du principal des trois “bailliages” de la Franche-Comté.—Elle était, en outre, le siège du parlement dont les États généraux nommaient les membres, et qui administrait la province.

Au bout de quatre années d'un travail assidu, Pierre Prost revint à Longchaumois.—Sa science aurait fait sourire dédaigneusement tout étudiant de nos jours, de seconde année et de moyenne force.—Mais à cette époque, et dans ces montagnes sauvages et profondément inconnues, Pierre Prost était en vérité un médecin très-habile et très-savant.

Ce jeune homme de vingt-deux ans vécut, à partir de ce moment, non pas pour lui, mais pour les autres.—Il se fit le médecin des pauvres.—Il passa ses jours et ses nuits à courir de la plaine à la montagne, portant ses secours et ses soins à tous ceux qui les réclamaient, et n'acceptant aucune rétribution pour ses ordonnances.

En médecine, l'habitude et l'expérience sont les deux tiers du talent :—aussi Pierre Prost, dont l'intelligence était belle et l'entendement développé, ne tarda-t-il guère à devenir un praticien remarquable.—Il fit des

cures extraordinaires ; la voix du peuple les grossit encore et cria presque au miracle ;—bref, la réputation du médecin paysan grandit de telle sorte qu'il fut appelé dans quelques manoirs, et qu'il compta dans sa clientèle des dames châtelaines et des gentilshommes.

Il ne se faisait en aucune façon prier pour accepter l'argent de ces nobles clients ; mais, tout aussitôt, cet argent était déposé par lui entre les mains du vénérable curé de Longchaumois, avec prière de le répandre en aumônes.

Les médecins de ce genre ont été rares à toutes les époques, et très sincèrement je crois que la race en est aujourd'hui tout à fait perdue ;— cependant il n'est peut-être pas impossible que je me trompe,—et je souhaite me tromper.

Le jeune Franc-Comtois menait depuis dix années cette admirable existence de charité et de dévouement, quand il se prit d'amour pour une jeune fille des environs de Saint-Claude.—Cette jeune fille n'avait pour dot que sa grande beauté, ses vingt ans et sa bonne réputation :—elle se nommait Tiennette-Levillain.

Pierre Prost la demanda en mariage.—Il avait alors trente-deux ans, mais il paraissait en avoir au moins quarante, par suite des fatigues et des privations de toutes sortes qu'il supportait avec une héroïque insouciance.—Sa taille était haute,—sa figure expressive et belle, mais bronzée par le soleil et les vents,—son front dégarni,—ses épaules légèrement arrondies.

L'été, Pierre Prost portait un sarrau de toile bise.—L'hiver, il s'habillait comme les paysans, d'un droguet gris très épais et grossièrement coupé par une tailleuse du village.

En somme, il n'avait rien de ce qui pouvait séduire une jeune fille—mais Tiennette Levillain, qui n'était point romanesque, consentit avec bonheur et reconnaissance à devenir la femme du médecin de Longchaumois.

Le mariage fut célébré le 14 janvier 1618.—Pierre Prost put comprendre, ce jour-là, à quel point il était populaire et adoré et dans le pays — Une immense multitude, venue de toutes les paroisses environnantes se pressait autour de la petite église dans laquelle les deux époux recevaient la bénédiction nuptiale.—Quand ils sortirent,—lui fier et joyeux,—elle toute rougissante sous sa blanche couronne de mariée,—d'unanimes acclamations retentirent, et c'était à qui leur souhaiterait le plus haut long vie, prospérité, beaux enfants, bonheur sans nuage et le reste. . .

Certes, les populations n'eussent point témoigné cet empressement ardent et venu du cœur, au premier président du parlement de Dôle le plus important magistrat des trois baillages.

(A SUIVRE)

— L E —

CRIME DES BRUYERES

ROMAN inédit, par JEAN RIVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

UN TRAITRE

Lorsque la guerre avait éclaté, loin de s'en désoler, il l'avait accueillie d'un cœur d'autant plus léger, qu'un homme pratique, peu scrupuleux sur les moyens, il la considérait comme une occasion propice d'accroître sa fortune.

Appartenant au même régiment que Maurice, il devait partir, lui aussi, le lendemain. Mais il n'y songeait guère. A vrai dire, la perspective de défendre la patrie ne l'enflammait aucunement. La gloire militaire lui importait peu, et il tenait trop à sa vie pour se résoudre à l'exposer. Il n'avait pas l'étoffe d'un héros, pas même d'un soldat, et s'il était belliqueux, c'était à la condition qu'il ne courût, lui, aucun danger.

D'ailleurs, depuis qu'il avait surpris le secret du colonel, une idée l'obsédait. Il la retournait en tous sens dans son cerveau, tout en cheminant lentement dans le parc. Il était si absorbé que, sans y prendre garde, il s'était éloigné toujours davantage du château, masqué par les arbres et touchait maintenant à l'extrême limite du domaine.

Tout à coup, un bruit sourd et lointain se fit entendre. Frédéric, arraché à sa rêverie, leva les yeux vers la route blanche. Qu'était-ce que cette grande masse noire qu'il apercevait là-bas et qui s'avavançait en plein soleil, au milieu d'un fourmillement d'éclairs d'acier, mobiles et furtifs ? Cette apparition fantastique se rapprochait de plus en plus, et, malgré le nuage de poussière qui l'enveloppait de toutes parts et la suivait en tourbillonnant, le régisseur distingua bientôt des hommes et des chevaux, des armes étincelantes, des casques reluisants. Puis, à mesure que la distance diminuait, des cris de commandement, des exclamations rauques et quasi sauvages parvinrent à l'oreille attentive de l'intendant. Plus de doute : c'étaient des Prussiens.

Arrivés à une centaine de mètres de Vatrín, ils firent halte au centre d'un large carrefour où six chemins s'ouvraient en étoile. Les officiers délibérèrent, visiblement embarrassés sur la direction à prendre.

Frédéric eut une courte hésitation. Il jeta un regard circulaire autour de lui. Mais non ! personne ne pouvait le voir ; le château était loin ; maîtres et domestiques s'y trouvaient occupés. Il ne risquait pas d'être aperçu.

D'un bond, il franchit la haie vive qui enserrait la propriété et se dirigea résolument vers les ennemis.

— Vous allez nous renseigner, lui cria un officier général, qui se piquait de savoir notre langue. Parlez... ou bien..

D'un geste menaçant, il indiqua les soldats qui déjà l'entouraient.

Le régisseur salua.

— Mon général, dit-il, je suis prêt à répondre.

— Bien ! Y a-t-il des troupes françaises par ici ?

— Non ; mais elles ne sont pas loin.

— Où ? Dépêchez-vous ?

— Pardon, mon général ; mais ce que je sais est très important pour vous, et..

— Aurez-vous bientôt fini, *der Teufel*, je vous dis que nous sommes pressés. Si vous ne répondez pas tout de suite, vous êtes mort !

— Je n'ai pas l'intention de vous cacher ce que je sais, puisque je suis venu spontanément vers vous. J'ai des choses d'un haut intérêt à vous apprendre. A quoi vous servirait-il de me tuer ?

— *Der Kerl hat recht !* (Le drôle a raison !) fit l'un des officiers.

— Quand vous saurez mon secret, continua imperturbablement Vatrín, ce sera pour vous une victoire assurée, et vraiment... je mériterais bien quelque chose..

Le général fit un geste d'impatience. Il échangea en allemand quelques mots avec ses officiers, et voyant qu'il fallait en passer par où Frédéric voulait, sous peine de ne rien savoir, il lui glissa de l'or dans la main.

— Là ! Parleras-tu maintenant ? dit-il.

— Hum ! mes révélations seraient dignes d'une plus belle récompense, répondit impudemment le régisseur... Enfin, je veux bien me contenter de cela... Prenez ce chemin, il vous permettra d'éviter le village. Vous rejoindrez directement la grande forêt que vous apercevez là-bas. Vous y trouverez certainement des Français. En prenant le côté que je vous indique, vous tomberez dessus à l'improviste, et vous les empêcherez de mettre leur projet à exécution.

— Quel projet ?

— De déloger un régiment prussien qui doit être campé un peu plus loin, du même côté. En faisant diligence, vous arriverez à temps, car il y a une heure à peine que les Français ont passé par ici.. C'est tout ce que je sais, Messieurs. Bonne chance !

Avec une agilité et une prestesse surprenantes chez ce colosse, Frédéric sauta par-dessus la haie et disparut dans le fourré, avant que les Prussiens eussent eu le temps de s'en apercevoir.

Les officiers se regardèrent, interdits. L'un d'eux voulut faire poursuivre l'intendant. Mais comment le rejoindre dans cet inextricable taillis ? Ce serait une perte de temps inutile, tandis qu'une bonne proie leur était réservée plus loin.

Marsch ! croassa le général.

Les chevaux reprirent leur lourd galop, et tous s'éloignèrent, avec un cliquetis d'armes pesantes, dans la direction indiquée.

Cependant Vatrín était retourné au château et vaquait avec le plus grand calme à ses occupations accoutumées.

Il ne pensait aucunement qu'il pût être en danger. Personne ne l'avait vu, il en était sûr, et les Prussiens étaient loin maintenant. D'ailleurs, quand même il eût conçu quelques craintes, la ruse lui eût conseillé de ne rien changer à son train de vie habituel afin de dépister tout soupçon.

II.

FIANCÉ SANS LE SAVOIR

Après le déjeuner, Maurice s'approcha de Frédéric.

— Je vais prendre congé de M. Fournier, lui dit-il. M'accompagnes-tu ?

Un éclair passa dans les yeux de l'intendant, mais il répondit avec sa politesse accoutumée, un peu mielleuse :

— Je ferai comme il vous plaira.

Les deux jeunes gens sortirent et s'enfoncèrent sous bois

A suivre

LES FORESTIERS INDEPENDANTS. 51

(NOTES PRELEMINAIRES.)

Selon que nous le laissons entendre dès notre livraison première, "L'ECRIN LITTERAIRE" est né avec la détermination bien arrêtée de donner son franc concours, en général, aux diverses associations de bienfaisance parmi nous implantées, et qui sont recommandables, à celle des "Forestiers Indépendants," en particulier.

Il nous paraît, en effet, que c'est faire œuvre que, tant au point de vue moral qu'au point de vue national, que de faire connaître et populariser, dans la mesure du possible, ces confraternités philanthropiques, sous les divers nom qu'elles portent, animées du plus pur esprit chrétien. Leur but principal, essentiel, est de procurer à tous et chacun de leurs membres une mutuelle assistance dans les maladies, à la mort, sous les coups de l'épreuve. Bien comprises, encouragées d'une façon éclairée, selon leur garanties et leur mérites respectifs, elles pourraient, nous n'en doutons pas, opérer un bien si grand au sein de nos sociétés, où l'esprit de fraternité, quoi qu'on en dise, pour résister à l'égoïsme envahisseur, a un pressant besoin de cette sauvegarde.

Déjà toute la Puissance du Canada, et particulièrement du Canada français, qui nous intéresse plus, ont donné asile chez eux à des associations de ce genre qui leur arrivaient de l'étranger, ou même en ont fait naître de la sève nationale, et avec une vitalité qu'on admire partout, qui marchons aujourd'hui de progrès en progrès, promettant à tous ceux qui s'y intéressent et ils se font légion, de jour en jour, promettant dis-je les plus riches et consolants résultats.

Au nombre de ses dernières, auxquelles le Canada doit ses attentions les plus fidèles, comme aux filles de son sol, se distingue la société des "Forestiers Indépendants."

Fondée à Toronto, province d'Ontario, il y a une quinzaine d'années, elle a pris, en si peu de temps, des développements magnifiques qui font augurer on ne peut mieux de l'avenir qui lui est réservé.

Les philanthropes qui jetèrent les bases de cette puissante association, prévoyant qu'elle aurait à exercer son influence salutaire et bienfaisante d'un bout à l'autre, pour ainsi dire du continent américain, ne voudraient pas permettre que son action fût circonscrite par les scrupuleuses ou chauvines exigences d'un seul pays, d'une seule race, d'une seule secte : et voilà tout le secret du caractère d'absolue indépendance qu'ils imprimèrent à leur entreprise.

Arborant fièrement un libre drapeau à l'ombre duquel toutes les aspirations peuvent se rencontrer sans apostasie, sans faiblesse même ni déshonneur encore moins, ils décidèrent que l'esprit de leur ordre serait tout bonnement l'esprit éminemment chrétien de Charité, Bienfaisance et Concorde.

La largeur de vue de ces frères séparés—en notre sainte religion catholique—leur avait permis de constater, à l'avance qu'il existe un terrain neutre où catholiques et protestants peuvent se donner la main sincèrement, sans honte et, bien au contraire, avec honneur et satisfaction, pour se prêter, au besoin, un fraternel secours. Un terrain existe, où, resserrant par le fait même leurs liaisons de citoyens d'un même pays communément aimé, ils peuvent agir librement sous l'impulsion des principes chrétiens dont les uns et les autres sont également imbus.

Et c'est sur ce terrain qu'ils vinrent spontanément se placer ne doutant point, eux qui connaissaient le généreux esprit de conciliation qui fait la gloire et la force des catholiques, dans tout ce qui ne répugne pas ouvertement à leurs sacrées croyances, ne doutant point que sur ce terrain un bon nombre de catholiques se rallieraient à eux.

L'Ordre Indépendant des Forestiers fut fondé dans ces conditions, et les justes prévisions des fondateurs furent bien vite réalisées. Gagnés par l'équité libérale qui le distingue et son caractère d'institution nationale, les catholiques y affluèrent bientôt ; y prirent leur large part de responsabilités et de bénéfices et y acquirent un degré, s'accroissant de mieux en mieux, d'une influence morale que partagent avec eux, généreusement, sans arrière pensée ni suspicion, leurs frères d'autres croyances.

Aussi, l'Ordre des Forestiers Indépendants, qui eut, une fois, à subir des censures ecclésiastiques, occultes ou ouvertes, et qu'on croyait fondées en droit, vogue-t-il maintenant vers la prospérité, en pleines eaux catholiques, débarrassé de toutes ces entraves, qu'une paternelle sollicitude a eu bien vite fait de rompre, dès que cette association, exclusivement bienfaisante, a été connue sous son véritable jour.

Aujourd'hui dans tout le Canada catholique, à titre d'association nationale, l'ordre des Forestiers Indépendants à ses coudées franches et est la bienvenue.

Mais c'est à Montréal surtout que cet arbre canadien a poussé de vigoureux rameaux. Notre intention était, dans ce premier supplément, de faire justement un rapide historique de l'essor qu'a pris l'ordre parmi nous. Les documents nécessités pour cette exquise, que nous voulons faire sommaire mais fidèle, nous manquant encore, nous en remettons la publication à un suivant numéro.

Pour cette fois, nous avons pensé être agréables et aux Forestiers et à ceux qui s'intéressent à leur œuvre si belle de charité, en leur offrant ces notes ou notions préliminaires, suivis des quelques paragraphes de renseignements que nous insérons ci-contre—rien ne parle éloquentement comme des faits et des chiffres.

A ce compte, faudrait-il confirmer par des faits de ce que nous venons d'écrire, nous serions heureux de signaler ici, un évident témoignage de la sympathie non équivoque de la Haute Cour de Québec de l'ordre,

siégeant à Montréal pour les cours canadiennes, dont plusieurs sont exclusivement catholiques.

Ce témoignage consiste en ce qu'elle a provoqué, parmi ces cours, un grand concours général, ouvert du 1er Novembre 1892 au 1er Mars 1893, pour la rapidité du recrutement des membres par chaque cours et s'est engagée à fournir des prix de récompenses. Son vœu est tel que ces cours françaises et catholiques puissent rivaliser d'influence même en tant que nombre, avec les cours anglaises et protestantes.

Voilà, il nous semble, un fait probant.

JEHAN DE TAILLIS.

—(10)—

LE MONTANT DU SURPLUS DU PER CAPITA.

Nos lecteurs se rappelleront que " The Monetary Time " ou quelque autre vieux journal philanthropique d'assurance, dans une de ses attaques périodique contre la I. O. F. essaya de démontrer que parcequ'au moment de son attaque, le montant du per capita de l'ordre était moindre que l'année précédente ; c'était une preuve évidente de la marche rétrograde de l'ordre. Nous avons indiqué, dans le temps, que tel n'était pas le cas ; bien au contraire qu'une baisse sur le montant du surplus au crédit de chaque membre de l'ordre, est pour ainsi dire une preuve évidente de sa grande prospérité.

En janvier 1891, nous avions au crédit de chaque forstier en bon état \$11,19. Six mois plus tard le montant du per capita était monté à \$11,68 au premier janvier 1892 nos membres étaient au nombre de 32,303, tandis que notre surplus était de \$408,798.18, ce qui donnait pour chaque membre un surplus de \$12.65.

Pendant le mois de janvier il y a eu 1,118 applications pour admission dans l'ordre, acceptées par le bureau médical, et il y a eu 27 mortalités, représentant \$31,500 d'assurance payées par la cour suprême.

L'augmentation nette des membres durant le mois a été de 848 ce qui en portait le nombre au premier février à 33,151, tandis que notre surplus était à cette date de \$411,648.39, ce qui donnait pour le mois de janvier une augmentation de \$2,850.21 dans le surplus total, mais le surplus du per capita fut réduit de \$12,65 qu'il était au premier janvier à \$12,41 au premier février.

En février le nombre d'applications acceptées par le Bureau médical atteignit 1,632 et il y eut 21 décès représentant \$26,000 payées. Mais malgré le taux moindre de mortalités et la diminution du Montant payé aux veuves et aux orphelins, et malgré le fait de l'augmentation totale du surplus de \$6,406.17, pendant le mois, le surplus du per capita tomba de \$12,41 au premier février à \$12,25 au premier mars. Le fait s'explique facilement si nous considérons l'augmentation nette des membres qui est pour février de 955.

En mars; les applications s'élevaient au chiffre énorme de 2,513, dont 2,355 furent acceptées par le Bureau

médical. Nous n'avons payé durant ce mois que 10 réclames sur décès, représentant la somme de \$14,600 et \$3,500 au fonds des invalides. Mais, malgré la grande réduction du nombre de décès et du montant requis pour payer les réclames, le surplus du per capita tomba à \$11,99 pendant le mois, tandis que le surplus total augmenta de \$15,231,12 de sorte que au premier avril il était de \$433,285.68.

Ainsi, nous verrons que, quoiqu'il y ait eu diminution dans les décès chaque mois, et dans les montants payés au fonds de secours, et que le surplus total se soit élevé de \$408,798.18 au premier janvier à \$433,285.68 du mois d'avril, cependant le surplus du per capita fut réduit de \$12,65 à \$11,99.

Comment expliquer ceci ?—L'explication est bien simple, c'est que l'ordre prospérait au delà de toute attente et que l'augmentation considérable des membres, laquelle a été de 32,303 du premier janvier à 36,118 au premier avril dernier, tint en baisse le montant de l'excédant du per capita.

Voyons où les choses en auraient été s'il n'y avait eu dans la I. O. F. que l'augmentation ordinaire des autres sociétés : disons, par exemple, 200 par mois. Ceci ne nous aurait donné au premier avril que 32,903 au lieu de 36,118, pour participer à l'excédant. Il nous faut déduire, néanmoins, le montant probable payé au trésor de tous les membres au delà de 200. Ainsi, en janvier l'augmentation totale des membres était de 848 au lieu de 200, différence de 648 membre qui payèrent contribution pour février et mars. Faisant une allowance moyenne de un dollar par ceux-ci, (et ceci est une sur-estimation) nous aurions à déduire \$1,296 pour ces derniers. En février l'augmentation nette était actuellement de 955 au lieu de 200 ou une différence de 755 qui ont payé, disons \$755 de contribution pour mars, au total qui doit être déduit de \$2,051, laissant de l'excédant total à diviser comme suit : \$433,285.68—\$2,051.00—\$431,234.68 divisible entre 32,903 membres, ce qui nous donnerait un surplus per capita de \$12.10 au lieu de \$11.99 qu'il était.

Est-il un seul homme sensé dans le pays qui osera soutenir que la I. O. F. n'est pas meilleure et de beaucoup plus forte quoique l'excédent per capita soit diminué et cela à cause de l'accroissement de force vitale tel qu'il appert dans l'examen ci-dessus.

Au 1er Octobre notre confraternité était de 40,256 et notre excédent de \$520,511,74 ce qui donnerait à chacun des membres \$15,93.

Nous espérons réduire ceci davantage au 1er Janvier 1893. Non pas par un nombre excessif de décès et comme conséquence de forts déboursés à faire, mais par une nouvelle vigueur affluant dans l'ordre et grossissant nos rangs d'au moins 45,000.

Vous pouvez faire des recherches minutieuses dans toutes nos cours, et si vous trouvez un homme qui préfère avoir 41,000 membres au premier janvier prochain, et un surplus per capita porté à \$13, au lieu d'avoir ce dernier réduit à \$11.99, mais l'augmentation totale des membres portée à 48,000 ou 50,000 et nous admettrons que le Bureau médical n'a pas rempli son devoir en n'excluant pas un tel nigaud de l'ordre.